

Bulletin Municipal



COMMUNE DE
DUGNY-SUR-MEUSE

Publication :
Septembre 2014

Automne 2014

Au sommaire :

- Le Clin d'œil P1
- Le mot du Maire P2
& Bières en Fête
- Informations Mairie P3-4
- CLET - Travaux - Rentrée
- Affouages - Bois - Opposition
- Associations Culturelles ..P5-6-7
- Accordéon - ADV - Les aînés
- Verrat Fruits - Dugny Fêtes ...
- Associations Sportives ..P8-9-10
- FC Dugny
- La Gym et le Step à Dugny
- Les renseignements utiles ...P11
- Dugny ... à la loupeP12

Directeur de publication :

M. Jean Paul GOURMELON

Commission information :

Mmes Karine HELMINGER,
Fabricia VOL, Anne THOMAS,
Isabelle REMY, Morgane MINUTO /
M. Roland ROUYER, Dominique WITTOZ.

Mise en page & dessins :

commah@orange.fr

Le Clin d'œil

Le Fleurissement



BIERE, CULTURE ET PASSION

BIERES EN FETE 2015

Nous préparons la 11^e édition de BIERES en FETE qui aura lieu à la Salle des Fêtes de DUGNY SUR MEUSE, les 14 et 15 Mars 2015.

A l'honneur en 2015, les BIERES PICARDES.

Nous avons visité les Salons de Richemont (57) St Nicolas de Port (54) pour trouver de nouveaux brasseurs. Vous ne serez pas déçu par nos découvertes. 5 ou 6 nouvelles Brasseries Artisanales seront présentes à DUGNY SUR MEUSE en Mars 2015.

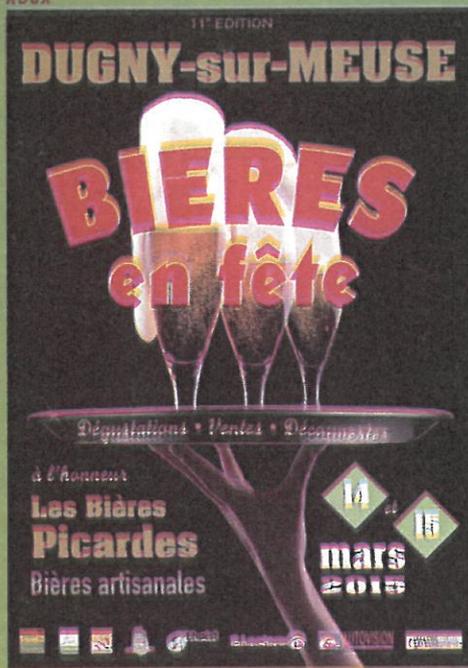
14 et 15 MARS 2015

DES DATES A RETENIR POUR LES AMATEURS DE BIERES.

(à consommer avec modération)

Le Président de BCP.

Claude ROUX



Les vacances s'achèvent, nous allons reprendre nos occupations. Comme nous l'avons annoncé, la municipalité mettra en place un dispositif, connu sous le nom de «

voisins vigilants ». Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de solidarité et de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants à ce qui se passe dans la rue, aux abords, mais en aucun cas chez le particulier.

Etre un voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance. Loin des fantasmes d'espionnage, de délation ou encore plus de milice, il s'agit avant tout d'une opération basée sur un civisme actif qui permet de renforcer voire de recréer du lien social qui fait souvent cruellement défaut. Souhaitons que la mise en place de ce dispositif favorise les échanges entre voisins et l'attention de chacun à ceux qui les entourent. Le voisin vigilant veille mais ne surveille pas.

Il ne remplace pas les forces de l'ordre. Son rôle est de signaler au référent de quartier un événement suspect : voiture qui tourne sans arrêt, personnes qui sonnent aux portes puis s'en vont, départ de feu, personne seule et vulnérable qui n'a pas été aperçue depuis longtemps... C'est le rôle du référent d'agir en conséquence. Dans un premier temps, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie si vous souhaitez devenir référent de votre quartier, vous serez invités ultérieurement à une réunion spécifique.

Jean-Paul GOURMELON



Une société
du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny

Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE

Tél. : 03 29 87 60 00

Fax : 03 29 87 58 21

Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01



Point sur la CLET (Commission Locale d'Evaluation de Transfert de charges)
et sur la ligne de trésorerie

A notre prise de fonction, la Communauté de Communes du Val de Meuse devait à notre commune le versement de 18 mois d'attribution de compensation, soit 431.000 €, et le SIVOM des 2 Rives 74.900 €.

Le manque de trésorerie avait été en partie couvert par la souscription d'une ligne de trésorerie de 500.000 € (en mai 2013).

Nous avons commencé le mandat à 470.000 € (mars 2014). Suite à l'intervention de nos nouveaux représentants, une partie de ces sommes ont été remboursées, permettant de réduire la ligne de trésorerie à ce jour à 220.000 €.

Ainsi la dette de la Communauté de Communes se monte à 10 mois soit 239.450 € et la situation du SIVOM des 2 Rives est régularisée.

Rentrée 2014-2015.

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu avec un effectif de 176 enfants (93 primaires - 83 maternelles).

L'effectif grandissant a permis l'embauche d'une ATSEM qui vient renforcer l'équipe déjà en place.

Une nouvelle organisation s'est installée avec les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) les lundis, jeudis et vendredis de 15 heures 40 à 16 heures 40 avec gratuité pour tous les enfants fréquentant l'école.

La participation est forte, les enfants s'investissent et sont ravis avec des activités variées telles que : ateliers manuels, ateliers cuisine, musique ...

Chaque midi, les enfants peuvent

prendre leur repas préparé par un nouveau prestataire qui a remporté l'appel d'offres suivant les critères définis par la CODECOM du Val de Meuse. Prestataire choisit dans le respect du Code des Marchés Publics "qui impose de faire une consultation obligatoire" et de prendre le mieux disant. (Des élus de la commune et de la codecom ont fait la surprise aux enfants de venir partager leur repas qui s'est avéré copieux et de bonne qualité. Cette opération sera renouvelée courant de l'année).

Pour information : La fourniture de pain sera faite par les boulangeries locales (Fournier pour Dieue et Doxin pour Dugny)

Travaux

En cette fin d'été, des travaux confortatifs ont été réalisés sur la commune.

- Réparation et réfection de 4 rues en émulsion et gravillon
- Curage de fossé et abatage d'arbre sur le chemin de la Falouze afin d'améliorer l'évacuation des eaux et la visibilité
- Réparation des trottoirs Rue de Verdun à Billemont
- Création d'une aire stabilisée et gravillonnée face à la mairie
- Désherbage et nettoyage du ruisseau Franc Ban par les employés de la codecom et de la commune





LES AFFOUAGES.

Un petit rappel pour la saison 2014/2015.

Le droit à l'affouage est personnel ; il ne peut pas être cédé, acquis par prescription, échangé ou saisi. Lorsqu'il exploite lui-même le lot qui lui a été attribué, l'affouagiste est considéré comme effectuant des travaux pour son propre compte et sous sa seule responsabilité, tel le propriétaire d'une coupe. Dans ces conditions, il ne relève pas du régime des salariés agricoles. Mais si une personne se voit confier des travaux d'abattage ou de façonnage portant sur des bois, autre que ceux

contenus dans son lot, elle acquiert la qualité de bûcheron salarié. L'affiliation à la MSA est alors exigible et la responsabilité de l'employeur présumé peut être recherchée (article L 8221-1 du code du travail).

Lors du tirage au sort des lots, la présence de chaque demandeur sera obligatoire. En cas d'absence le jour de l'attribution, un tirage au sort individuel sera effectué à la mairie (sur rendez-vous). Il est rappelé qu'il n'est attribué qu'une coupe par foyer.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Pour information :

1) LES NAP (LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES) :

La CODECOM du VAL de MEUSE et de la DIEUE a choisi de ne pas faire payer les TAP (Temps d'activités périscolaires), devenus les NAP, aux parents des élèves qui les fréquenteront à la rentrée de septembre. C'est une bonne décision en soi.

Cependant, 87000 € pour une année scolaire resteront à la charge de la collectivité, après déduction du fonds d'amorçage, c'est-à-dire la subvention de l'Etat, soit 50 € par élève.

Or les caisses de la CODECOM sont vides. Il faut trouver de l'argent.

Parmi les solutions possibles, les représentants de la CODECOM envisagent de différer d'une année le versement des subventions à l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) et à l'ILCG (Instances locales de coordination gérontologique), deux associations qui aident principalement les personnes âgées. Affaire à suivre.

2) LE MARCHÉ DES REPAS PERISCOLAIRES :

Le marché des repas périscolaires pour toute la CODECOM était à nouveau ouvert à la concurrence.

Trois sociétés ont répondu à la consultation.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 18 juillet à 15 heures au siège de la CODECOM a retenu l'Hôtel du Commerce de Stenay.

Il faut savoir qu'auparavant, c'était la boucherie de DUGNY qui détenait le mar-

ché.

Celle-ci était sur place, délivrait des repas chauds et donnait entière satisfaction. Avec la société de Stenay, les repas seront livrés froids. Il faudra les faire réchauffer, donc

faire des aménagements et mobiliser du personnel supplémentaire pour le faire.

Ne pouvait-on pas prendre en considération ces éléments pour choisir un commerce local qui crée des emplois et paie ses impôts sur le territoire de la CODECOM du VAL de MEUSE et de la DIEUE ? Où se trouve la défense de notre commerce local ?

Lorsque la décision a été prise, il n'y avait pas de représentant de la commune de DUGNY.

Les deux commerces du village, la boucherie et la boulangerie qui fournissait le pain, se trouvent ainsi sanctionnés malgré la qualité de leur travail.

3) LA DECHETTERIE :

A la suite de problèmes causés par des individus extérieurs au site, désormais, la déchetterie n'ouvre plus que le samedi. Les usagers ne sont en rien responsables de la situation et se trouvent pénalisés. Une seule journée d'ouverture n'est pas suffisante. Il serait bon que le maire de Dugny intervienne rapidement auprès de la CODECOM pour rétablir ce service important pour les habitants du village.

Pascal Baumier - Martine Brunella - Francis Toussaint

LES ESPACES BOISES CLASSES

En Novembre 2004 un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) a été établi par le conseil municipal de l'époque.

Dans ce PLU certaines haies (EBC) sont répertoriées.

Ces haies sont soumises à une réglementation :

- Une déclaration de travaux validée par le maire et approuvée par la direction départementale du territoire (DDT).

- Etre taillées à certaines périodes de l'année et suivant une réglementation précise.

Pour être en règle avec la réglementation, avant la taille, vous pouvez consulter le PLU auprès des services de la mairie.



Fiorindo, en tant que président de l'Accordéon Club Carpentier, vous présente le

programme des concerts et les objectifs pour l'année 2014-2015.

* 4 évènements majeurs pour cette année 2014 - 2015 :

- Hommage à Francis Carpentier le 6 Septembre à la salle des fêtes de Dugny
- Soirée Etang Bleu : le 22 novembre 2014
- La « Nuit de l'Accordéon » le 7 février 2015,
- Un Spectacle au Théâtre de Verdun en avril, mai 2015. Une nouvelle affiche sera créée avec l'idée suivante : « Accordéon Club Carpentier en tournée vers le Théâtre » dès la réservation de la date du Théâtre de Verdun.

* dates et concerts dont certains restent à confirmer au 24 août 2014 :

- **Septembre 2014 :**
- Samedi 6 septembre : Dugny (Salle des fêtes) : Hommage à Francis Carpentier (pour les 5 ans de sa disparition le 12

Août 2009).

- Dimanche 28 septembre : Virade De l'Espoir

● **Octobre 2014 :**

- Dimanche 19 octobre : Lérrouville

● **Novembre 2014 :**

- Samedi 22 novembre : Etang Bleu

- Dimanche 30 novembre : Ste Cécile :

Eglise de Montzéville

● **Décembre 2014 :**

- Dimanche 14 décembre: Dombasle (à confirmer)

- Dimanche 21 décembre: Triaucourt

● **Février 2015 :**

- Samedi 7 février : Nuit de l'Accordéon

- Dimanche 22 février : Belleville sur Meuse

● **Mars 2015 :**

- Dimanche 22 mars : Montzéville

● **Avril - Mai 2015 :**

- Théâtre de Verdun : la date sera précisée.

● **Juin 2015 :**

- Samedi 20 juin : fête de la musique à Dieue (reste à préciser)

- Dimanche 21 juin : fête de la musique à Verdun (18h à 22H30).

ADV

Repas Dansant sur le thème des années 80
Avec Joseph Nocilla (DJ connu au Clair de Lune)

Samedi 8 Novembre 2014 à partir de 20H00
Salle des fêtes de Dugny

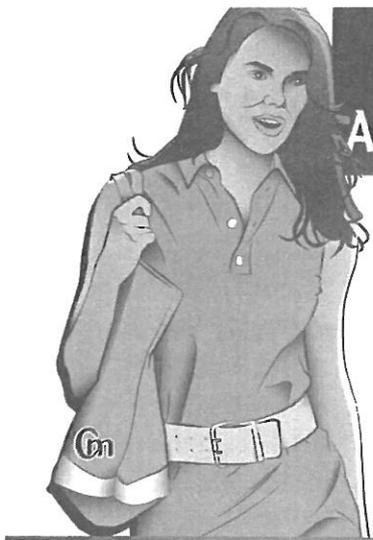
Menu 28€ : Kir, Choucroute, Fromage, Dessert, Café

Réservations obligatoires avec le règlement par chèque à l'ordre de l'ADV (encaissement après la soirée dansante) chez Mr et Mme DORVEAUX Jean-Pierre 6 bis rue de Verdun 55100 Dugny.

Renseignements au 06.19.31.86.82.

Le Président
Jean-Pierre Dorveaux





L'amicale des aînés de Dugny

Depuis la deuxième année le traditionnel barbecue qui avant se pratiquait à la baraque de chasse s'est déroulé à l'ermitage Saint-Marcel. Le jeudi 31 juillet 70 membres de l'association avaient répondu à l'invitation de cette petite fête, qui a débuté par une marche pour ceux qui le souhaitaient. Après le repas des jeux étaient organisés, un concours de quilles, parties de pétanques, rami, tarot et belote, le premier de chaque jeu recevait un lot, histoire de motiver tous les participants. Cette journée se termina bien vite et rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.

L'association organise un voyage en Bretagne dans le Finistère près de Pont-Aven à Riec sur Belon pour l'année prochaine d'une semaine du 27 juin au 3 juillet 2015 dans un village vacance où visites et animations en soirées sont prévues en plus de la pension complète si vous êtes intéressé prendre contact auprès de :

Pierrette Henry ou Christian Durieux 06 85 76 48 01

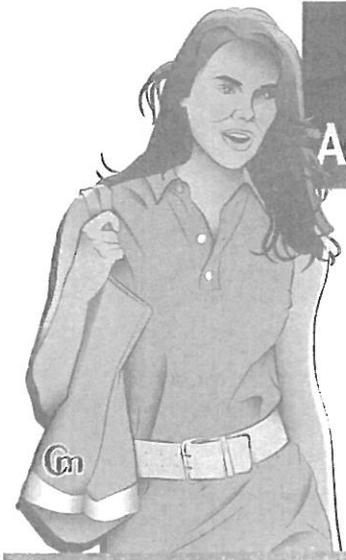


Club de Questions pour un Champion

Quelques nouvelles de notre club et des activités 2014. A l'assemblée générale du 11 avril 2014 notre président Jean-Paul Gourmelon a donné sa démission, suite aux élections municipales. Un nouveau bureau a été constitué, composé de sept membres, voici sa composition : président Beck Rodolphe, trésorière Gourmelon Danièle, secrétaire Claussin Emmanuel, membres Binet Franceline Collot Philippe, Courtier Jacqueline et Novena Jacques qui est chargé de collecter les questionnaires d'une centrale de donnée, et le correspondant de notre club.

Le club se compose de 20 adhérents qui viennent régulièrement **s'entraîner tous les vendredi soir à 20h30 sauf en juillet et aout**. Le 21 juin le club a réalisé un barbecue au centre social où le beau temps fut de la partie. Notre association a aussi programmé son **tournoi le 28 septembre 2014 à la salle des fêtes de Dugny**, où nous espérons la venue des clubs voisins et de plus loin, nous souhaitons aussi des inscriptions de candidats individuels qui peuvent s'inscrire soit par internet ou le matin même de 9h à 9h30, et si vous voulez des renseignements téléphonez au :

03-29-85-70-13.



Associations Culturelles Bulletin Municipal

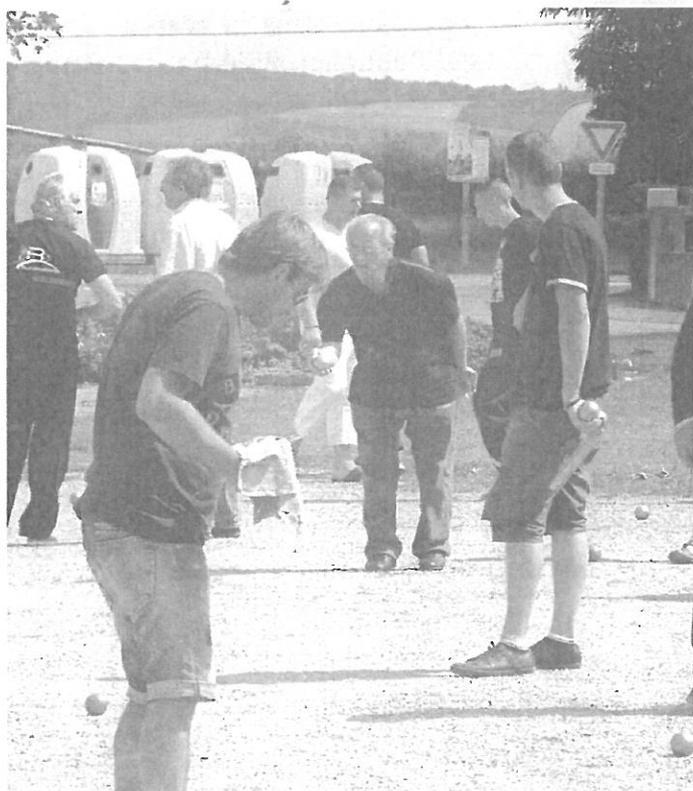
« Pomme de Reinette et Pomme d'Api, tapis tapis rouge.... »

et bien cette année, se sera « Pommes de toutes les couleurs..... » car la récolte va être bonne. Début septembre, l'association a déjà fait une petite

séance de jus de pomme avec son pressoir et fin septembre elle se déplacera vers le pressoir de Wadonville afin de faire le jus pour tenir toute l'année.

Septembre : mois de la rentrée pour tous, alors si vous êtes comme nous passionnés d'arbres et de leurs fruits, venez nous rejoindre dans l'association « VERRATS-FRUITES », toutes les connaissances et les idées sont bonnes à prendre.

Pour tous renseignements :
Association « VerratsFruits »
31 rue Raymond Parmentier
55100 Dugny sur Meuse
Tel: 07.50.93.19.11
Adhesion: 10€ par an
Président : Mr HELMINGER Olivier



DUGNY FETES ET LOISIRS

Notre concours de boules qui a eu lieu le 9 août a connu un beau succès avec la participation de 39 équipes. Le beau temps était au rendez vous et chacun s'est promis de revenir l'année prochaine

Quelques dates à retenir pour nos prochaines manifestations :
-Samedi 4 octobre 2014 : Assemblée générale au centre social
-Samedi 6 décembre 2014 : Loto de St Nicolas
-Dimanche 7 décembre 2014 : Spectacle de St Nicolas

Le Président
Michel Lecaillon



Associations Sportives Bulletin Municipal

C'est la reprise au FC Dugny !!

Après une année 2013/2014 réussie, le club de foot remet ses titres en jeu pour la nouvelle saison.



nés : joueurs, dirigeants, membres, sponsors, et collectivité.
Merci à tous pour vos engagements humains, matériels et financiers.

Suite à l'assemblée générale de juin, quelques uns de nos fidèles dirigeants et membres ont décidé de laisser la place à d'autres tout en restant de fidèles supporters.

Nous tenions, dans cet article, à les remercier pour tout le travail bénévole accompli pendant de nombreuses années.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux dirigeants et une aussi bonne saison que l'année précédente.

Les entraînements seniors ont repris depuis le début du mois d'août sous la houlette de Christian Hugny et se dérouleront les mardis et vendredis durant la saison.

Les jeunes reprendront le chemin du stade tous les mercredis à partir du 03 septembre sous la responsabilité de Joël Beauchet, aidé par les jeunes éducateurs du club.

Nous en profitons pour solliciter toutes les personnes désireuses de s'engager, même ponctuellement, avec notre équipe.

Le club vit grâce à tous nos passion-

Le Président
Alain BOCCALINI



Associations Sportives Bulletin Municipal

La Gym et le STEP à Dugny, l'Association sportive vous informe que cette année, plusieurs stages sont accessibles aux adhérents les samedis en Meuse : Danse aéro latines, Bokwa (nouvelle activité inspirée de la danse africaine) et cardio sculpt. Les objectifs pour cette année sont de développer harmonieusement son corps en travaillant le renforcement musculaire du haut et du bas du corps.

Les assidus ont acquis de bonnes postures et vont pouvoir augmenter la difficulté des exercices, les novices feront les mêmes exercices en simplifiant les positions pour les complexifier ensuite.

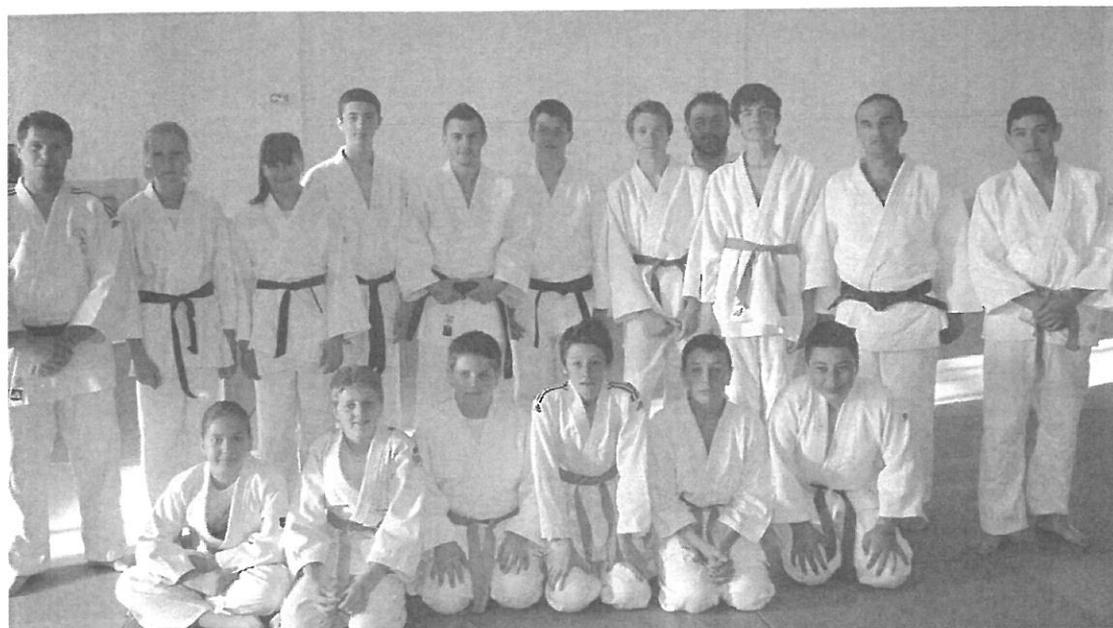
Danses de salon, la section a terminé une saison 2013-2014 qui a donné entière satisfaction à toutes et à tous.

Des Anciens ... des Nouveaux ... 36 danseuses et danseurs se sont retrouvés chaque jeudi entre 20h15 et 22 h pour de bons moments de danse et de convivialité.

Comme annoncé lors de l'AG de Juin 2013, le fonctionnement a été différent cette saison : pas d'animateurs (mais un grand merci à Chantal et Patrice qui ont fait bénéficier le groupe de toutes leurs compétences), un programme d'apprentissages renouvelé toutes les quatre semaines, des contenus adaptés aux besoins de chacun, une mise en commun et un partage des acquis antérieurs.

Le tout dans un très bon esprit démontré par l'envie de toutes et de tous de reprendre l'activité pour une nouvelle saison.

Le Judo a reçu 64 licenciés, des petits et des grands, certains se sont montrés dans plusieurs compétitions championnats de Meuse, championnats de Lorraine, LorLux, demi finale France, nous avons aussi des commissaires sportifs. Nous leurs souhaitons à tous une excellente rentrée.





La Gym et le STEP à Dugny (suite)

Horaires et Tarifs 2014-2015

JUDO	STEP	GYM	DANSE	PING PONG
Le Mardi 1 ^{er} Cours débutants de 18h30 à 19h30 2 ^{ème} cours confirmés de 19h30 à 21h00 Hors vacances scolaires Rentrée le 09/09/2014	Le Lundi De 19h à 20h Rentrée le 08/09/2014	Le Mercredi De 19h15 à 20h15 Cours unique Rentrée le 10/09/2014	De 20h15 à 22h00 Atelier danse pour tous <u>Tous Les Jeudis</u> Rentrée le 18/09/2014	De 18h30 à 20h00 <u>Tous Les Jeudis</u> Rentrée le 11/09/2014
Licence FFJDA 35 € à l'inscription pour l'année + cotisation	Licence FFEPGV 24 € à l'inscription pour l'année, 18 € pour mineur + cotisation	Licence FFEPGV 24 € à l'inscription pour l'année, 18 € pour mineur + cotisation	45 € à l'inscription pour l'année	45 € à l'inscription pour l'année

Tous les cours sont donnés à la salle des fêtes de DUGNY sur Meuse

Venez nous rencontrer lors des premières séances pour découvrir nos activités, le premier cours est gratuit. La salle ouvre 30 min avant les cours pour pouvoir faire vos inscriptions et règlements.

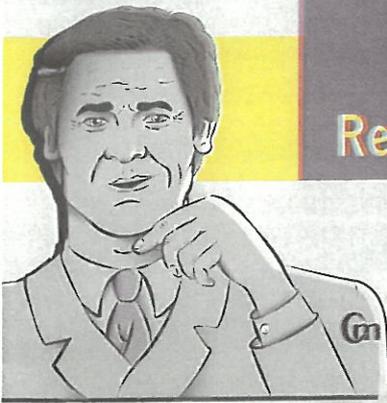
Nouvelle activité TENNIS, 30 € à l'inscription pour l'année

Renseignements et inscription aux cours de Judo et ping-pong.

Pour toutes les activités proposées par l'AS DUGNY vous serez accueillis dans la joie et la bonne humeur et surtout dans un climat de détente.

Les inscriptions en famille bénéficient toujours d'un tarif dégressif alors profitez de toutes les activités de l'AS Dugny...





URGENCE

Pompiers.....18

Médecins de ville
N°unique...08.20.33.20.20

SAMU.....15

Gendarmerie national..17

Disponibilité des Elus sur rendez-vous :

M. GOURMELON , Maire
M. MINUTO, 1^{er} Adjoint
Mme HELMINGER, 2^{ème} Adjointe
M. WATRIN, 3^{ème} Adjoint
Mme VOL, 4^{ème} Adjointe

MAIRIE

Tél. mairie 03.29.85.70.54
Fax.mairie 03.29.85.77.22
Le site : www.dugnysurmeuse.fr
Mail : mairie-dugny-meuse@wanadoo.fr
Numéro urgence en dehors
des heures de mairie :
06.81.79.59.55

Bibliothèque AU FIL DES PAGES

Maison des associations et
de la culture - 78 rue PAR-
MENTIER
☎ 06.72.15.05.40 -
Ouverture : Samedi de 14
à 17 heures

Bienvenue à nos bébés :

26/01/2014 STEPHANI NATHAN
05/02/2014 HENRY GABRIEL
18/02/2014 HARNOIS THYBO
06/05/2014 DELACOUR JEHANNE
24/05/2014 ROCHER LENA
10/07/2014 RAGUSA VINCENZO

Un au-revoir à :

23/07/2014 VIGUIER ROBERT
05/07/2014 PERIDONT ALFRED
11/06/2014 SCHWALBACH
PAULETTE
06/03/2014 SPIELMANN ROBERT
07/02/2014 CATILLON PIERRE
10/01/2014 CLESSE MARTINE

Nos vœux de bonheur :

26/04/2014 BABIN Jean-Patrick et
WILLAUME Adeline
26/04/2014 GOLTRANT Myriam et
DOUMENE Coralie
17/05/2014 MARE Christian et
LECLERCQ Monique
19/07/2014 FISCHER Frédéric et
DOXIN Sabrina
16/08/2014 DEMALVOISINE
Matthieu et DELON Audrey

URBANISME : Les conditions pour construire une extension jusqu'à 40m²

Sous certaines conditions, il est possible de construire une extension jusqu'à 40m² sans Permis de Construire, mais en déposant une Déclaration Préalable de travaux (DP).

- 1- Les travaux doivent obligatoirement concerner une extension et non une nouvelle construction indépendante. Les travaux doivent être en contact avec la construction existante.
- 2- Le terrain du projet doit être situé dans une zone couverte par un Plan Local d'Urbanisme ou un Plan d'Occupation des Sols.
- 3- Le terrain du projet doit être localisé dans une zone urbaine (zone U). Sont exclus du dispositif les zone AU (à urbaniser), A (agricole), N (naturelles et forestières) des PLU.
- 4- Les surfaces de plancher ou d'emprise au sol doivent être inférieur à 170m² après travaux. Si la construction initiale et l'extension dépassent 170m², un permis de construire est alors nécessaire. Cette disposition a pour principal objectif de maintenir les conditions de recours à un architecte.

DUGNY à la loupe !

Publication :
Septembre 2014

Automne 2014



La présidente des anciens

Cuisson à point !



Les ceintures marron



ça va claquer !



Les nouvelles stars



Merrats Fruits

